



LES PLUS ANCIENS MONUMENTS ÉGYPTIENS¹

PAR
ÉDOUARD NAVILLE

II

Les fouilles d'Abydos continuent à nous donner les résultats les plus inattendus. Depuis que M. Amélineau a, le premier, mis à découvert cette région qu'on est convenu d'appeler une nécropole royale, M. Petrie a prouvé, par des fouilles plus méthodiques, qu'il y avait encore beaucoup à trouver. Il a fait sortir du sable toute une moisson de monuments d'importance inégale; et nous ne saurions lui être assez reconnaissants de la promptitude avec laquelle il met le résultat de ses travaux à la disposition des égyptologues. Si nous ajoutons à cela les fouilles si remarquables faites par M. Quibell à Hiéraconpolis, et celles de M. de Morgan à Nagadeh, nous nous trouvons maintenant en présence d'une somme déjà considérable de documents, qui viennent jeter une lumière toute nouvelle sur cette période de l'histoire égyptienne que nous croyions naguère vouée à un éternel oubli.

En premier lieu, il importe de distinguer soigneusement les faits eux-mêmes des théories qu'on a cru pouvoir construire en prenant ces faits pour base, et aussi de donner aux monuments leur valeur réelle. À cet égard, tout en répétant à M. Petrie combien les égyptologues admirent le résultat de ses fouilles, et le remercient de son empressement à leur en faire part, nous n'hésitons pas à ajouter que nous nous séparons de son système dans ses grandes lignes, pour les raisons que nous allons exposer.

D'abord, n'a-t-on pas fait abus de noms de rois? N'a-t-on pas voulu voir des noms royaux dans des groupes qui se rapportaient à tout autre chose? Qu'on songe, par exemple, qu'un des genres de monuments qui a fourni le plus d'inscriptions d'où l'on a tiré ces noms royaux, ce sont des bouchons de jarres ou d'amphores, contenant du vin ou d'autres liquides. Il peut arriver, et il arrive en effet que les marques imprimées sur ces bouchons nous apportent des noms de rois; mais il va de soi que des inscriptions de cette nature, qui concernent le contenu de ces jarres, peuvent parler de ce contenu lui-même ou de sa provenance. J'en dirai autant de ce qui est gravé sur les fragments de vases. Pourquoi, par exemple, le groupe , qui se trouve sur un grand nombre de morceaux, serait-il nécessairement un nom de roi, et de même pour  et d'autres encore?



En outre, est-il bien certain que les constructions dont MM. Amélineau, de Morgan et Petrie nous donnent les plans soient des tombeaux? ou, pour s'en tenir à Abydos, pouvons-nous affirmer qu'on a fouillé une nécropole royale? À première vue, il semble bien qu'il doive en être ainsi; mais, sans vouloir nier le caractère funéraire de ces édifices, on nous permettra de nous demander si ce sont vraiment des tombes. N'est-il



1. *Recueil de Travaux*, vol. XXI, p. 105.

pas extraordinaire, s'il en est ainsi, que l'élément funéraire proprement dit, la sépulture, y joue un si petit rôle? M. Amélineau, il est vrai, nous parle de squelettes qu'il y a trouvés; mais, en regard de tant d'objets de nature variée, lorsque, suivant M. Petrie, on pénètre dans des chambres intactes, comment se fait-il que les débris du mort, les ossements, soient en si petite quantité? Car, dans ces nombreux réduits dont on nous donne le plan, excepté quelques boîtes renfermant des ossements dans la tombe du roi Qa, rien qui rappelle le mort et ses funérailles. Et d'ailleurs, si l'on remarque la disposition des chambres qui entourent ce qu'on appelle la tombe, il faut admettre qu'elles ont toutes été faites en même temps; elles sont disposées comme dans les nécropoles modernes, où les chapelles sont préparées d'avance pour le moment où le mort viendra les occuper. Or, je le demande, est-ce conforme aux idées égyptiennes d'élever ainsi d'avance de grandes constructions funéraires, avec leurs niches parfaitement régulières, et à l'usage d'un grand nombre de défunts? Et si, au contraire, chaque tombe de particulier avait été faite successivement, peut-on admettre qu'on y aurait apporté cette régularité, qu'elles auraient été construites d'après un plan tracé d'avance, qu'on se serait arrêté au moment où l'ensemble projeté aurait été atteint, quand l'édifice aurait été complet dans toutes ses parties? N'y aurait-il pas de l'irrégularité, de la diversité, soit dans la forme, soit dans la construction de ces tombes?

Pour nous rendre raison de la nature de ces édifices, écoutons ce qu'en disent les successeurs de ces anciens rois, et en particulier Sétî I^{er}. Il est impossible de ne pas être frappé au premier coup d'œil de ce que le temple de Sétî I^{er} à Abydos diffère totalement d'un temple sur le plan habituel. Il présente un nombre de chambres dont la destination n'est pas très claire, et qui devaient être des dépôts d'offrandes. Ce temple s'appelle . Ramsès II, dans la grande inscription de l'entrée, nous dit (l. 32) que les deux faces, celle de devant et celle de derrière, étaient encore en cours d'exécution, lorsque son père « arriva au ciel »; la construction n'était pas achevée, les colonnes n'étaient pas dressées. Quoi qu'il en soit, nous sommes certains qu'il y avait là un édifice qui s'appelait « la demeure de Sétî I^{er} ». Mais Ramsès II nous en dit plus; il nous apprend que, lorsqu'il arriva à Abydos, il trouva (l. 30) que les demeures de *Tat' eser* des rois anciens et leurs sépultures à Abydos, (litt.) ruinés de ce qu'ils étaient au commencement. Aussi le roi convoque ses grands officiers et leur expose la situation, et quand il mentionne ces édifices, il emploie les mêmes mots (l. 40), « les demeures de *Tat' eser* et les tombeaux d'Abydos ». Les officiers parlent aussi des rois « qui sont au ciel » et aux demeures desquels on travaille. Les anciens rois avaient donc des demeures distinctes de leurs tombeaux, et Sétî I^{er}, élevant le temple d'Abydos, faisait de même, il construisait une demeure qui n'était pas son tombeau, puisque celui-ci est dans la vallée des Rois à Biban el-Molouk.

Mais quel est donc le genre de demeure que Sétî I^{er} a commencé à bâtir, et que son fils achèvera après lui? Ramsès II nous l'apprend aussi, c'est un sanctuaire la demeure du justifié , c'est la demeure divine dans laquelle les

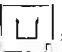
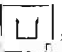
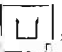
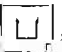
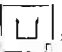
l'honneur du double du défunt. A notre sens, c'est là le but et la destination des édifices que MM. Amélineau et Petrie ont fouillés à Abydos et M. de Morgan à Nagadeh. Ce sont les , dont parle Ramsès II, que son père a imitées sur de plus grandes proportions, et dont lui-même a adopté le plan en y mettant son faste habituel. Là, on venait adorer le  des anciens rois¹, et, ce qui le prouve, c'est que c'est presque toujours par leur nom de double que ces rois sont désignés. Les chambres en lignes régulières qui entourent le sanctuaire lui-même, ce sont les dépôts d'offrandes de toute espèce qu'apportaient aux doubles royaux soit de simples adorateurs, soit des prêtres qui étaient attachés au culte de ces doubles. Ils ont laissé leurs noms sur ces petites stèles qui ont été trouvées en foule, et qui portent tantôt un nom propre seul, tantôt un titre de prêtre. Si l'on a mis dans ces chambres quelques cadavres, ce sont ceux des personnes dont on désirait que le défunt eût la société dans l'autre monde, et particulièrement les nains, les danseurs qui devaient réjouir le dieu dans sa nouvelle existence², ainsi que nous l'apprennent les textes des pyramides, peut-être même, d'après M. Maspero, les esclaves sacrifiés au moment des funérailles du roi.

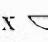
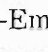
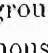
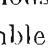

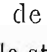
Ainsi il nous semble probable que, s'il y avait relativement peu de cadavres et si, en particulier, dans la chambre principale de ce qu'on est convenu d'appeler le tombeau, il n'y avait rien qui indiquât la présence d'un défunt royal, c'est qu'on n'en avait pas mis à l'origine. Dans le cours des siècles qui se sont écoulés depuis la construction de ces édifices, on peut bien y avoir déposé des cadavres, on peut bien, même assez tôt après la construction, s'être servi de ces sanctuaires comme de cimetières, c'est ce qui est arrivé à Déir el-Bahari. Mais, pas plus que Déir el-Bahari, nous ne les appellerions des tombes, ce sont avant tout les lieux de culte aux défunts, et c'est peut-être cette circonstance qui a excité la furie destructrice des Coptes. Maintenant que nous connaissons les  des anciens rois, nous ne pouvons qu'engager M. Petrie à rechercher leurs , leurs sépultures qui doivent être quelque part dans le voisinage.


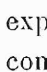
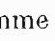

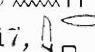



Nous ne saurions non plus suivre M. Petrie dans la classification, qu'il nous propose, des rois découverts par lui ou par M. Amélineau. Nous n'hésitons pas à l'affirmer : il n'y a pas de rois antérieurs à Ménès, certainement pas à Abydos. Et ici consultons de nouveau Sési I^{er}. Voici un prince qui a fait établir une liste des rois ses prédécesseurs. Il est peu probable que les scribes qui l'ont composée eussent à leur disposition des annales bien en ordre, pour ces époques reculées auxquelles on faisait remonter les origines de l'Égypte. Les documents auxquels ils auront eu recours, ce sont les vieux sanctuaires et les tombes que le roi faisait restaurer. Ils auront lu sur les tablettes qui s'y trouvaient, sur les vases, et sur un grand nombre d'objets qui ont péri depuis, les noms de ces vieux rois dont la tradition leur donnait la suite. Dans ces conditions, on se demande quelle raison ces scribes pouvaient avoir pour ne pas commencer par le premier, pour ne pas mettre en tête de leur liste celui qui était considéré comme le plus ancien roi historique. Si des princes précédents avaient à Abydos leurs sanctuaires ou leurs tombeaux, on ne saisit pas pour quel motif on les aurait passés sous silence.


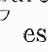
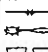
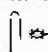
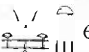
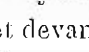
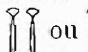
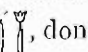
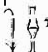

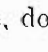
1. Voyez le , PETRIE, *R. T.*, II, pl. VIII, 10. — 2. ERMAN, *Zeitschrift*, 1852, p. 81.


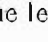
D'ailleurs, la tendance des rois comme celle des Égyptiens en général était d'allonger autant que possible la liste de leurs aïeux; aussi nous pouvons être bien certains que, dans une inscription de cette nature, où Séli veut faire honneur à ses prédécesseurs, il aura commencé par le premier en date, celui qui venait immédiatement après les dieux, et s'il y avait eu une dynastie antérieure, on n'aurait pas manqué de la mentionner. Ainsi, à première vue, nous pouvons être convaincus qu'à Abydos il n'y a pas de roi plus ancien que Ménès.

D'ailleurs, examinons les noms qui nous sont proposés comme formant la dynastie zéro. C'est d'abord le roi *Ka* . Or, dans tous les exemples cités de ce prétendu roi¹, il est clair qu'il ne s'agit que de , la maison du *Ka*, et l'on ne soutiendra pas que le signe  ou , qui se trouve si souvent sur des vases de pierre ou de poterie, soit un nom de roi. Écartons donc d'emblée le roi .

Le groupe dont on a fait le roi *Sma* ou *Sam*² se compose de deux  au-dessous desquels est un signe qu'on a lu , mais que les scarabées du Moyen-Empire montrent qu'il faut lire . On pourrait, à première vue, interpréter ce groupe deux vases ou deux paniers de ; mais je ne puis m'empêcher de croire que nous avons ici une variante du groupe , qu'on a toujours traduit par *bon* et qui me semble avoir un sens spécial. A Abydos, sur une jarre des fouilles de M. Amélineau, on lit ces mots .

A Tel el-Amarna³, les jarres de vin sont scellées d'une sorte de cartouche qui contient ces mots : . A une époque beaucoup plus tardive, dans la stèle de Pithom nous trouvons cette expression , qui revient à plusieurs reprises, souvent avec le groupe , comme à Tel el-Amarna : l. 17,  etc.; l. 18,  etc.; l. 15,  etc.,  l. 17,  etc.





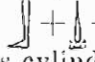



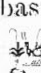
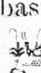
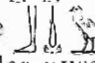



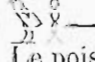
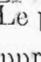
Je n'oserais proposer une traduction de ce groupe, il me semble qu'il se rapporte à la mesure, à la quantité, peut-être est-ce un multiple ou une fraction de *hin*. Je crois que  est une forme du duel, et équivalu à , et ce qui me parait le prouver, c'est un cylindre⁵, où, admettant la lecture adoptée pour l'un des signes du nom de Mersékha, nous lisons . Or,  est une substance mentionnée dans presque toutes les listes d'offrandes, et dont il y avait deux, une verte et une blanche⁶. Sur le même cylindre nous voyons  et devant lui , je crois qu'il faut lire ici  ou , dont il est dit qu'Apouatou est . Pour ce qui est du roi  *Téser*, nous avons encore moins de doute. Le  est une substance, probablement un liquide, dont, suivant les listes, on offre toujours deux vases⁷.

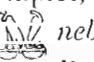
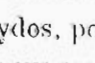
Si l'on était tenté de faire du groupe  un nom de roi, on pourrait aisément trouver une explication analogue aux précédentes. On objectera peut-être que le signe  est plutôt un panier qu'un vase, mais je ferai observer que le vin peut être offert dans des vases de cette forme⁸, et qu'en outre M. Petrie en a trouvé à Diospolis Parva¹⁰, au sujet desquels il s'exprime en ces termes : « These large bowls as well as

1. PETRIE, *R. T.*, II, pl. I et XIII. — 2. *Ibid.*, pl. II, 8-12. — 3. *Le Tombeau d'Osiris*, pl. II. — 4. PETRIE, pl. XXI. — 5. PETRIE, *R. T.*, II, pl. XVII, 135. — 6. MARIETTE, *Mastabas*, p. 76, 119, 180, etc. — 7. *Bubastis Féstival*, pl. XIX. — 8. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. 11, 25, etc. — 9. MARIETTE, *Mastabas*, p. 110. — 10. PETRIE, *Diospolis*, p. 47.



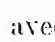

the Egyptian jars in these deposits, were usually filled with the ointment or aromatic fat, so usual in the prehistoric time. »




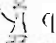

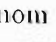
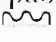
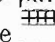
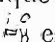


Ainsi, sur les quatre rois Pré-Ménites, il y en a trois dont les noms ne sont que de simples noms communs, un genre de construction, des contenus de vases ou de jarres; tout cela n'a rien de royal. Reste celui qu'on a lu *Narmer*, roi qui non seulement n'est pas Pré-Ménite, mais qui est classé exactement par la liste d'Abydos.

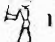

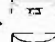
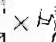
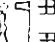

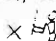

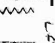
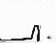


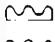
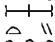


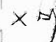
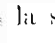
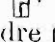





Dans mon premier travail¹, j'avais émis la conjecture que ce nom de *Narmer* pourrait bien être le roi . Mais, comme les deux signes, le poisson et le coin ou le ciseau paraissent ne composer qu'un seul nom, on pouvait mettre en doute cette assimilation, puisque la lecture  ne se serait appliquée qu'à un seul signe. Depuis lors, M. Georges Foucart est arrivé à la même conclusion² en ce qui concerne le nom et la place du roi. Il lit le poisson  et le . L'ensemble aurait fait en valeurs alphabétiques : . Les dernières fouilles de M. Petrie nous ont donné la solution vraie. Les cylindres 51 et 52 (II, pl. XIII) nous ont appris que le nom tel qu'il se rencontre d'ordinaire, composé du poisson et du ciseau, est la réunion de deux noms différents, le nom de double, et le prénom que j'appellerai nom de cartouche, le premier se composant du poisson seul, le second du ciseau seul. Il en est comme du nom  que j'ai trouvé à Bubaste³, et comme de celui de Pépi⁴. Le nom de , c'est  le poisson; le nom de , c'est  qui, sur les cylindres, est identique au déterminatif du nom de  et à ces instruments plantés dans un morceau de bois, qui, dans les textes des pyramides, déterminent le mot . Je ne vois donc aucune raison pour ne pas reconnaître dans le roi  le Βοθηός de Manéthon, le premier roi de la II^e dynastie. Quant au poisson, je ne sais s'il peut se lire , comme le soutient M. Foucart, quoique dans ce mot il soit certainement stylisé. S'il en était ainsi, ce serait le nom du double et celui du cartouche qui seraient semblables, ce qui n'est pas habituel; d'ailleurs, le sens du mot : *l'odieux, le profane*, n'est guère le qualificatif d'un double royal; aussi devons-nous chercher d'autres lectures, par exemple  où le déterminatif représente un poisson tout semblable à celui de Boethos. Le poisson qui a nom  est trop différent de celui-ci, pour que nous osions faire ce rapprochement, quelque séduisant qu'il paraisse.


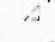





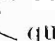
Dans ses identifications, il est un fait que M. Petrie n'a pas pris en considération; c'est que, si nous passons en revue les noms de rois bien connus, bien établis, que nous avons au complet, nous remarquerons que, jusqu'à Ousertesen II, le nom du double, et le nom de  *nebti*, que j'ai appelé ailleurs nom de diadème, sont toujours identiques. Je ne veux pas dire qu'il faille en faire une règle qui ne souffre pas d'exception; mais il serait étrange que tous les rois de l'Ancien-Empire, dont les noms et titres ne font pas question, se fussent conformés à cet usage, s'il n'y avait pas là une tradition bien établie, et, de fait, à Abydos, pour l'un des anciens rois, , dont les monuments sont catégoriques, la règle trouve son application. C'est là une des raisons qui m'avaient fait

1. *Recueil de Travaux*, vol. XXI, p. 118. — 2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1901, p. 228 — 3. *Bubastis*, pl. XXXII, B. — 4. *LEPSIUS, Königsbuch*, 25 d, 25 g. — 5. *MARIETTE, Mastabas*, p. 346.

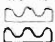
rejeter l'assimilation de  avec le double . Maintenant encore je ne crois pas que  dans ce cas, soit le nom de Ménès, qui aurait eu pour double .

Il est encore un autre fait, qu'il importe de mettre en lumière; c'est le grand nombre de cas où , surmontant un nom propre, est précédé lui-même de , sans doute pour nous indiquer que le nom en question est bien un nom royal, et non pas un nom propre quelconque formé avec , comme il y en a un bon nombre. Aussi je n'hésite pas à me ranger à l'idée que  que je lis  est bien un roi, mais non pas le roi Semempsès. Car  est un nom de *nebti* ou de *ka*, ce n'est donc pas celui que nous donne la liste d'Abÿdos. Un fragment de vase, publié par M. Sethe², nous indique à quel cartouche il faut le rattacher, c'est celui de , le  de la liste. Puisque  est un nom de *nebti*, il doit être associé à un nom de , de cartouche, et non à un nom de double, qui serait identique. Aussi le rapprochement de , que M. Petrie lit Shemsu, avec Mersekha me paraît-il erroné³.

La lecture du signe  me paraît indiquée par une expression fort rare, et dont je ne connais pas d'autre exemple que celui que cite Brugsch⁴. Le fait de la rareté ferait croire qu'il y a là une ancienne tradition, une allusion lointaine que le roi Ptolémée Philadelphe fait à dessein. Dans la stèle de Mendès, à la troisième ligne, après quelques mots indistincts, nous lisons :  ×   . Brugsch avait, d'abord, traduit le verbe par *orner* de temples et d'édifices, puis il a montré que le verbe  ×  était une variante de   .   *défendre, protéger*. On conviendra qu'il y a là une coïncidence curieuse. Le roi s'appelle   *Septi*, et dans son nom de double on voit  qu'il n'est pas déraisonnable de lire  ×  *le protecteur*. C'est, du reste, la fonction du  lorsqu'on le voit à la suite du roi, c'est de le protéger. Cette variante nous donne l'explication d'un mot écrit sur un cylindre où, comme derniers signes contenus dans , se trouve  . On peut donc lire :  , ce qu'on ne sera pas tenté de prendre pour un nom de roi, et ce qui fera ressembler le nom de cette  à d'autres appartenant au même roi. Ainsi, ce que l'on considérerait comme le roi Semempsès est pour moi le nom de diadème ou de double d'Ousaphaïs.

Il me semble qu'il faut éliminer aussi des noms royaux  que nous rencontrons sur plusieurs tablettes d'ivoire au nom du roi . M. Petrie lit  *sen* et le considère comme une erreur possible du signe  qui serait le roi Qebh. Mais il y a lieu d'observer qu'indépendamment de l'absence de  au-dessus du groupe , celui-ci est tourné du côté du roi, comme serait celui d'un adorateur. Derrière le roi (n° 29) sont les titres du personnage, il est   que je traduirai provisoirement par « porteur de hache royal », ou « sapeur royal ». On remarquera, soit dit en passant, que, dans l'Ancien-Empire, ces porteurs de hache sont de diverses catégories, ils ont des quali-


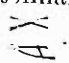
1. *Zeitschrift*, XXXV, p. 2; *Perrin*, *R.*, t. I, pl. VIII, 1, 9, 11; IX, 3, 8, 10, 12; XVII, 26; t. II, pl. VIII, 12, 13. — 2. *Zeitschrift*, XXXV, p. 3.



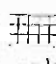



3. L'assimilation *Den-Setu* me paraît aussi fautive. Dans l'impression du sceau du roi *Den*, *R. T.*, pl. VII, les  qui sont derrière le roi, ce sont les peuples dont il assoime les prisonniers (*LEPSIUS*, *Denkm.*, II, pl. 2, 39), et non pas son nom.


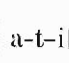


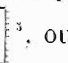


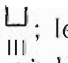

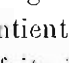
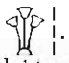
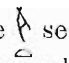






4. *Dict. Suppl.*, p. 664. — 5. *R. T.*, I, pl. XXVIII, 72. — 6. *R. T.*, I, pl. XVII, 29; II, pl. VIII, 2, 3, 5.

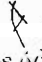
fications accessoires qui les distinguent. Je ne serais pas étonné qu'il fallût voir dans ces employés des constructeurs ou des architectes, et leur titre se comprendrait d'autant mieux qu'à cette époque l'architecture en bois devait jouer un rôle beaucoup plus grand que plus tard.

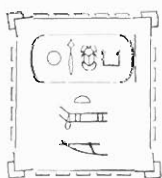
Le  du roi  se nomme   *Sennebti*. C'est là un nom tout à fait pareil à  et d'autres encore.

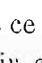
A première vue, il nous avait semblé étonnant qu'on fit un nom royal de , qui se voit si souvent sous la forme abrégée . Rien ne pouvait faire croire que ce groupe s'appliquât à une personne, et surtout à une personne royale. Même sur la grande stèle trouvée dans ce que M. Petrie appelle le tombeau de Merneith, aucun signe ne donne ce sens à ce groupe. L'étude des déterminatifs nous conduira à l'interprétation à donner à ces deux mots.

 ou  a pour déterminatif  que M. Maspero appelle² « un terrain divisé en carrés pour l'irrigation et pour la culture ». Mais ce déterminatif ne s'applique pas seulement à une surface divisée régulièrement en parcelles, c'est souvent une construction dans laquelle ont été pratiquées des chambres de forme régulière. C'est le cas, par exemple, quand ce signe suit le mot , qui veut dire un dépôt. Du reste, que  puisse être une construction, nous en avons la preuve dans ce nom  (*Sahu-Ra*)


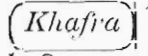
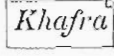


Le   a-t-il un nom spécial ou renferme-t-il quelque chose qu'on veut signaler, les hiéroglyphes qui composent ces mots pourront être mis à l'intérieur, comme dans le signe , ainsi  ³, ou dans cette suite de  que nous montre le schiste du Louvre⁴ et dont chacune a un nom et des signes contenus à l'intérieur, ainsi le  *Mer-sena* contient des ; le   contient des . Cette dernière  se trouve sur la pierre de Palerme, où les signes sont faits à la hâte et souvent incomplets; ainsi, dans ces deux groupes, il manque les dentelures de la muraille, et la corde qui relie les deux branches du hoyau. Je crois cependant que nous devons lire⁵:  . Ici, le signe de la construction est plus allongé, mais l'ensemble du groupe   rappelle l'hiéroglyphique qui se lit dans le Papyrus de Turin, au nom du roi   Merbi.

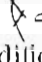

Soit sur les cylindres, soit sur le schiste du Louvre, la forme des  rappelle celle des villes ou des forteresses. M. Spiegelberg⁶ a déjà fait remarquer que les édifices comme le « tombeau de Ménès » ressemblent à des magasins fortifiés⁷. Il nous reste à établir que




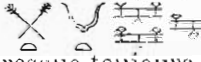
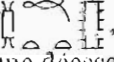
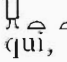

ces magasins, dont les murs ont des contreforts qui leur donnent l'apparence de fortifications, peuvent aussi se nommer . C'est ce que nous apprend la liste de nomes de Dêir el-Bahari. Après avoir cité plusieurs nomes du Delta, l'auteur nous montre *Aakheperkara Tum mer*, « la mert de Tum de Thoutmès I^{er} ». Ce nom est formé exactement comme

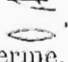
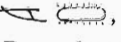
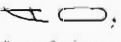
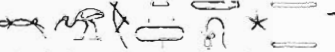
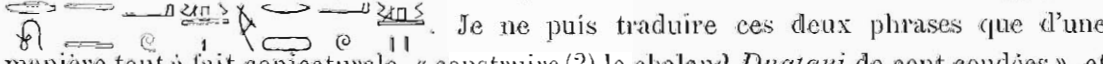

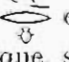

1. *R. T.*, I, frontispice. — 2. *Revue critique*, nouvelle série, t. L, p. 367. — 3. *R. T.*, I, pl. XXII, 30. — 4. MARIETTE, *Mastabas*, p. 327, 360, 415. — 5. *R. T.*, I, pl. XVIII, 4; pl. XX, 19. — 6. DE MORGAN, *Ethnographie*, pl. III. — 7. Pl. I, 4^e l., 8^e division. — 8. *Or. Lit. Zeit.*, 1900, p. 123 et suiv. — 9. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 282.

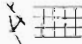
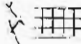
ceux de l'Ancien-Empire,  (*Sahu-Ra*)  (*Khafra*)  (*Khafra*) '. Nous savons maintenant ce que c'est que . A coup sûr, ce n'est pas un roi, c'est un édifice comme celui que Thoutmès I^{er} bâtit à Tum.

En raison du grand nombre de déterminatifs, nous donnerons au mot  un sens vague, celui de *domaine, propriété*, qui peut s'appliquer au sol et à un édifice. Quant à la stèle, c'est une simple indication de la nature de l'édifice, « le domaine de Neith », ce domaine ou cette propriété étant l'un de ces édifices, à la fois magasin et lieu de culte. La stèle tient lieu des inscriptions qu'on gravera ou peindra sur les murs, lorsque ceux-ci seront faits d'autre chose que de briques crues. Elle a la forme de ces greniers représentés dans une tombe de l'Ancien-Empire², et sur lesquels on a marqué la substance qu'ils renferment, .


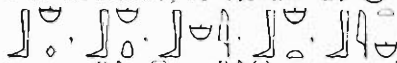



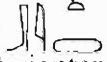


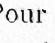
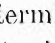
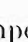





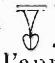


Il va sans dire que nous ne considérons pas non plus comme une personne le groupe  qui revient fréquemment. Pour nous, c'est « la table d'offrandes de Neith », peut-être une table de grandes dimensions comme celle qu'on voit à Abousir.





Ce serait une erreur de croire que Neith soit ici la déesse de Saïs, c'est une divinité non locale, mais régionale, c'est , ou quelquefois , . *Nit Apouatou* est associée presque toujours à . C'est une déesse qui, comme Hathor, est l'emblème d'une vaste région, peut-être d'une moitié de l'Égypte, dont l'autre serait Hathor. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'elle ait un sanctuaire à Abydos près d'Osiris. De même que Hathor s'est localisée à Dendérah, Neith est devenue plus tard la divinité protectrice de Saïs.

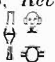
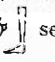
Avant de quitter le mot , signalons un autre déterminatif et un mot qui se retrouvent sur la pierre de Palerme. Sur deux tablettes d'ébène du roi Aha⁶, nous voyons ces mots , , au-dessus de deux barques sans voiles qui ont l'air de chalands. Dans le calendrier de Palerme, nous lisons ce qui suit⁷ : c'est sous le règne de Snéfrou,  et l'année suivante, . Je ne puis traduire ces deux phrases que d'une manière tout à fait conjecturale, « construire (?) le chaland *Duataui* de cent coudées », et l'autre, « construire (?) en bois d'acacia le chaland *Duataui* de cent coudées, barque 1, et le chaland de cent coudées, barque 2 ». On trouve très souvent dans les tombes de l'Ancien-Empire ce titre . Cette sorte de barques sans voiles avec les deux extrémités relevées, et une caisse ou un siège au milieu, rappelle celles qui sont dessinées grossièrement sur la tablette d'Aha. Il y en a presque toujours deux, seul  en a trois. Sur le nombre, il y en a toujours une qui s'appelle . On voit que, sur ces anciens monuments d'Abydos, on peut déjà reconnaître à l'état rudimentaire des traits du cérémonial ou de l'organisation administrative, qui ont été développés dans les siècles suivants.

L'étude du mot  nous amène au roi  *Merbi* ou *Merbit*. Comme

1. MARIETTE, *Mastabas*, p. 547, 545. — 2. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 103. — 3. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 10, 87; MARIETTE, *Mastabas*, p. 162, 360. — 4. MARIETTE, *Mastabas*, p. 308, 326; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 46. — 5. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 10; MARIETTE, p. 326. etc. — 6. R. T., II, pl. III, A, 5, 6. — 7. Pl. I en bas. — 8. MARIETTE, *Mastabas*, p. 162, 151, 185. — 9. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 18.

M. Maspero, je considère le □, qu' on trouve dans le Papyrus de Turin ou dans la liste de Sakkarah, comme une interprétation erronée du déterminatif. Ce nom veut dire « le domaine, le terrain de  ». Les lectures de ce dernier signe sont bien connues : . *bi* ou *bit*. Ce même mot se trouve avec d'autres déterminatifs . Enfin,  est la lecture de l'abeille qui est le signe de l'Égypte du Nord. « O toi, le gardien de la porte de , *Bit*, le *biti* qui est dans l'Ament », lisons-nous dans le *Livre des Morts*¹. M. Erman retrouve le  des listes d'offrandes dans le mot  des stèles d'Abydos², auquel on peut ajouter le  des vases de Hiéraconpolis³. M. Maspero lit ce groupe *Boushou* et en fait peut-être un roi. Pour moi,  est le déterminatif , fréquent au calendrier de Palerme et dans les inscriptions de Berscheh⁴, c'est donc la région de *Bi* ou de *Bit*, la Basse-Égypte. La scène représentée sur les vases s'explique ainsi très aisément. Il est à peine nécessaire de rappeler tous les cas où, au-dessus d'une personne royale, on voit soit l'épervier, soit le vautour tenant le . Sur les vases de Hiéraconpolis, d'un côté, est le roi *Khasekhem*, ou du moins son nom de double. L'épervier porte la coiffure de la Haute-Égypte. Devant lui, le vautour, la déesse de Nekheb, lui apporte dans l'anneau  le , le , ce qui ailleurs est représenté par l'abeille , la Basse-Égypte. Le vautour place une de ses serres sur le signe , montrant que c'est la déesse qui produit le , l'union des deux parties de l'Égypte; et nous savons quand cela se passe, « l'année où il fit la guerre aux gens du Nord⁵ ». Ainsi Khasekhem, par sa victoire sur les peuples du Nord, joignit les deux parties de l'Égypte, le royaume d'Horus et celui de Set, « il réunit les deux dieux ». Depuis lors, c'est le même temple qui nous l'apprend, il ne paraîtra plus que sous le nom de Khasekhemui,  « celui qui brille par ses deux sceptres ».  « les deux dieux sont réunis en lui ». Et, en effet, sur son *ka* on trouve toujours les deux divinités Horus et Set. Il faut bien que le règne de Khasekhemui ait été mémorable, puisque le calendrier de Palerme nous parle de l'anniversaire de sa naissance comme de celui de la naissance d'un dieu.

Il nous reste un pas à faire. Si nous examinons les exemples du nom de Merbi, nous constaterons que très fréquemment son nom est précédé de , non pas de  *nebti*, mais de  *nebui*⁷. La conclusion qui semble naturelle, c'est qu'il faut considérer Merbi comme ayant eu pour nom de double Khasekhemui. Ce serait sous son règne que se serait consommée l'union des deux parties de l'Égypte, qui aurait été plus nominale que réelle sous Ménès et ses premiers successeurs. Nous pourrions en voir une preuve dans le fait que l'auteur de la table de Sakkarah, un Memphite, ne connaît les rois d'Égypte que depuis Merbi, Miebidos. On nous opposera avec raison le cylindre qui associe Merbi au nom du double ⁸, que je lis *ad arp*, lequel est aussi associé à Septi⁹. C'est pourquoi nous ne croyons pas pouvoir nous prononcer catégoriquement sur cette détermination, avant de savoir si certains noms qu'on ne trouve que

1. Ch. XII, l. 4. — 2. *R. T.*, I, pl. XXVII, 5. — 3. QUINELL, pl. 36 et 37. — 4. I, pl. 38. — 5. *Deir el-Bahari*, II, pl. 34 et 37. — 6. MASPERO, *Revue critique*, 1901, t. I, p. 383. — 7. *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 17. — 8. Je lis sur les cylindres  *lherp her arp*, « l'oblatureur chargé du vin ». Le vase  se distingue nettement de l'autre. — 9. *R. T.*, I, pl. V, 2.

sur des bouchons ou des fragments de poterie sont vraiment des noms historiques, ou ne sont pas des noms de dieux ou encore ceux de doubles royaux faisant telle offrande ou accomplissant telle cérémonie. Ce doute nous paraît s'appliquer à plusieurs de ces noms de doubles, en particulier à celui que M. Petrie lit *Zer*, et que nous lirions différemment.

En résumé, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés jusqu'à présent sont les suivantes :

Ce qu'on a appelé les tombes des rois d'Abydos¹, ce sont des temples élevés à leur \square , leur double, ce qu'on est convenu d'appeler des Memnonia, du genre des temples de Dêir el-Bahari, de Gournah et du Ramesséum, et de celui de Sêti I^{er} à Abydos.

Il n'y a pas à Abydos de rois Pré-Ménites. Les noms qu'on a considérés comme tels ne sont pas des rois; celui qu'on appelait Narmer est le roi Boethos, le premier de la seconde dynastie. Tous appartiennent à la période thinite. Nous n'avons encore pu identifier parmi les rois de la liste d'Abydos, que Boethos, Septi Ousaphais, dont le nom de double est $\frac{L}{B}$, et Merbi, Miebidos.

Khasekhem et Khasekhemui sont deux noms du même roi, avant et après sa victoire sur les peuples du Nord.

Il est possible que Khasekhemui soit le roi Miebidos.

Avant de terminer, nous voudrions dire un mot de documents qui ont une tout autre valeur que des bouchons de jarres, ce sont les tablettes en ébène ou en ivoire qui étaient déposées dans des temples. C'était là que l'on consignait ce que plus tard on gravait sur les murs des temples. Ces documents, nous pouvons à juste titre les traiter de documents historiques. Il s'agit du roi \square , dont rien ne prouve jusqu'à présent que ce soit Ménès.

R. T., II, pl. III, 1. C'est le roi Aha. Derrière lui est ce que nous croyons être une massue, que nous lirions, comme dans le calendrier de Palerme, $\frac{1}{\text{m}} \text{ sek}$, « frapper ». Devant le roi est un prisonnier au-dessus duquel sont deux signes indistincts que M. Petrie explique par $\frac{\text{---}}{\text{---}}$ *khent ta*, « la Nubie ». Nous aurions donc là : « Aha frappe la Nubie », ce serait une fête du genre de celle de « frapper les Anou », cette fête dont M. Capart a si bien fait ressortir le sens. Cette fête aurait lieu le jour de la « naissance d'Anubis » et de la cérémonie de $\frac{\text{---}}{\text{---}}$ ou $\frac{\text{---}}{\text{---}}$, suivant le calendrier de Palerme et les inscriptions de Dêir el-Bahari. Sur la tablette d'Aha, le signe $\frac{\text{---}}{\text{---}}$ est dans le $\frac{\text{---}}{\text{---}}$, avec deux autres signes que jusqu'à présent nous ne saurions expliquer.

Aha combat les Nubiens. Ces luttes contre les populations africaines sont celles dont les anciens rois nous parlent le plus volontiers. Ils nous en ont laissé des souvenirs, par exemple cette lame d'ivoire² sur laquelle est gravé un prisonnier barbu, debout. Au-dessus sont ces signes $\frac{\text{---}}{\text{---}}$ que M. Griffith considère comme $\frac{\text{---}}{\text{---}}$ « un Asiatique ». Si nous consultons les inscriptions de Dêir el-Bahari, nous trouverons ces signes à la

1. Je ne parle ici que des édifices d'Abydos, dont MM. Amélineau et Petrie nous ont donné les plans, les « tombes » des rois Narmer, Qa, Merneith, etc., ainsi que de la « tombe » de Ménès. Il est certain que nous avons de cette époque d'autres édifices qui sont des tombeaux.

2. R. T., I, pl. XVII, 30.

